

**RÉSULTAT**

**DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 6 DÉCEMBRE 2017 AU 19 JANVIER 2018  
RELATIVE AU PLAN D'ALLOTISSEMENT ET D'ATTRIBUTION DES ONDES RADIOÉLECTRIQUES  
(PLAN DES FRÉQUENCES)**

**LUXEMBOURG, LE 22 JANVIER 2018**

---

**SERVICE FRÉQUENCES**

---

Le présent document présente le résultat de la consultation publique du 6 décembre 2017 au 19 janvier 2018 relative au plan d'allotissement et d'attribution des ondes radioélectriques (Plan des fréquences).

L'Institut a reçu une contribution relative à la présente consultation publique de la part du Post Group Luxembourg, selon laquelle aucune modification supplémentaire du projet en question n'est nécessaire.



Institut Luxembourgeois de  
Régulation  
Monsieur Luc Tapella  
Directeur  
L-2922 Luxembourg

**Dossier traité par:** Département Compliance Telecom ICT  
En collaboration avec les départements compétents de POST Technologies

**N.réf. : T/7322/SEC**

DATE		NP	4102338	JUR	
POST				MAINT	
0		13	JAN, 2018	DIP	
				STAT	

Luxembourg, le 12 janvier 2018

**Objet :** Réponse à la consultation publique du 6 décembre 2017 au 19 janvier 2018 relative au plan des fréquences

Monsieur le Directeur,

POST Luxembourg tient à remercier l'ILR de lui permettre de faire part, par le biais de la consultation publique sous référence, de ses observations sur le nouveau plan d'allotissement et d'attribution des ondes radioélectriques.

Nous avons l'honneur de vous informer que le nouveau plan des fréquences n'appelle pas de commentaires spécifiques de notre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Gabriel de La Bourdonnaye  
Directeur Aff. Juridiques & Compliance